

Document Marianne

"N'oubliez pas qu'on s'adresse à des CE1 ou des CE2" : en réunion, le président du Loir-et-Cher jauge le niveau de ses électeurs

Par Hadrien Mathoux

Publié le 23/09/2020 à 18:28, modifié le 23/09/2020 à 21:49

Nicolas Perruchot s'est lâché le 7 septembre devant les élus de sa majorité, en déclarant que "la plupart des gens sont cons" et "croient n'importe quoi". Mais le président du département Loir-et-Cher était enregistré. "Marianne" diffuse en exclusivité l'audio de son intervention.

Une cinquantaine de secondes de mépris décomplexé. Le 7 septembre dernier, Nicolas Perruchot, président du département du Loir-et-Cher et membre du parti Les Républicains (LR), réunit les conseillers départementaux de sa majorité (UDI, MoDem, LR) en vue d'une commission permanente. Sont également présents plusieurs directeurs d'administration et des assistants du groupe des élus de la majorité, soit une trentaine de personnes au total. Nicolas Perruchot évoque la crise sanitaire et les dernières nouvelles dont il dispose sur la propagation du coronavirus... avant d'enchaîner brusquement sur une série de remarques témoignant d'un suprême dédain pour la majorité de ses concitoyens.

"Nous, on est très privilégiés, on a énormément d'informations qui sont plutôt vérifiées", débute le président du 41, avant de lâcher les chevaux : "Mais la plupart des gens — et ne l'oubliez jamais quand vous allez refaire campagne — la plupart des gens, pardonnez-moi, sont cons. Une très grande majorité, au moins 80%, pas 30. Sachez-le, ils sont d'un niveau éducatif très moyen, et de plus en plus moyen, et malheureusement ils sont bêtes." Pour Nicolas Perruchot, les électeurs du Loir-et-Cher "croient n'importe quoi. La première connerie qui sort sur Twitter ou sur Facebook pour expliquer que le vaccin vous donne le

sang violet, il y a des gens qui vont le croire. Y compris dans mon canton. S'ils expliquent que vous allez avoir une troisième oreille sur le front, il y a plein de gens qui vont le croire. Et qui vont relayer ces bêtises."

Comme si cela ne suffisait pas, l'élu en rajoute une couche finale : *" On est face à des gens qui sont stupides. Et nous avons nous une information qu'il faut essayer de donner de la manière la plus simple ou simpliste possible. Je le dis souvent, n'oubliez pas qu'on s'adresse à des CE1 ou des CE2."* Perruchot finit par se référer à Georges Frêche, l'ancien maire de Montpellier, *"un grand personnage politique [qui] disait : 'de toute façon avant l'élection n'oubliez jamais, il y a 95% de cons.'"* Il invite ensuite Philippe Sartori, vice-président du département, à donner son avis. Celui-ci ne se fait pas prier, et lâche : *"Je confirme qu'on est entourés de cons... pas ici, hein !"*.

DIGNE DE "L'AFFAIRE DU WATERGATE" ?

Malheureusement pour Nicolas Perruchot, cette opinion n'a pas plu à toutes les personnes dans l'assistance. Et notamment à l'une d'entre elles, qui a conservé un enregistrement audio de l'échange, initialement destiné à servir de simple mémo. Nous nous sommes procurés ce fichier et avons été en mesure de le faire authentifier.

Sollicité par *Marianne*, Nicolas Perruchot dément avoir tenu les propos que nous reproduisons dans cet article, et s'est refusé à tout commentaire supplémentaire à leur sujet. La teneur de son discours nous a pourtant été confirmée par trois personnes présentes lors de la réunion du 7 septembre. L'élu, qui a succédé à la tête de son département au centriste Maurice Leroy en 2017, a même indiqué au *Canard enchaîné* que l'épisode lui *"[rappelait] l'affaire du Watergate"* ! Le cabinet de Nicolas Perruchot a par ailleurs annoncé que deux plaintes avaient été déposées contre X par le conseil départemental auprès du procureur de la République de Blois, en vertu des [articles 226-1](#) et [226-2](#) du code pénal.

Le premier punit d'un an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende la captation et la transmission de propos prononcés *"à titre privé ou confidentiel"* sans le consentement de leur auteur, le second inflige les mêmes peines à quiconque *"porte ou laisse porter à la connaissance du public"* les enregistrements. Dans un communiqué, le conseil départemental du Loir-et-Cher dénonce *"la manipulation d'un enregistrement réalisé à l'insu des personnes présentes à cette réunion"*, jugeant que *"ces procédés malhonnêtes et mensongers tentent de*

jeter le discrédit sur des personnes qui sont quotidiennement sur le terrain aux côtés des Loir-et-Chériens".

#ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES | #LES RÉPUBLICAINS
